



POUR DIFFUSION IMMEDIATE
29 janvier 2014

CONTACT:

Tunis, Marion Volkmann +216 50 666 649, marion.volkmann@tunisia.cceom.org
Atlanta, Deborah Hakes +1 404 420 5124, dhakes@emory.edu

**Le Centre Carter félicite l'Assemblée Nationale Constituante tunisienne pour l'adoption
historique de la nouvelle constitution**

Le Centre Carter félicite les membres de l'Assemblée Nationale Constituante tunisienne ainsi que le peuple tunisien pour l'adoption de sa nouvelle constitution.

L'adoption de cette constitution marque une étape historique dans la transition de la Tunisie vers la démocratie. Le Centre salue le peuple tunisien qui, en dépit des nombreux défis auxquels il a dû faire face, est parvenu à élaborer de manière consensuelle une constitution qui reflète la diversité du peuple tunisien et protège ses droits démocratiques.

L'expérience tunisienne établit non seulement les fondements d'un Etat démocratique, mais fera également office de modèle pour d'autres pays en transition. «En adoptant une nouvelle constitution à travers un processus pacifique et consensuel, la Tunisie a envoyé un message d'espoir aux autres pays de la région qui luttent pour la liberté et la démocratie », a déclaré l'ancien président américain Jimmy Carter.

L'adoption de la nouvelle constitution constitue un premier pas vers la démocratie. Le Centre Carter encourage toutes les parties prenantes tunisiennes à poursuivre ce processus en soutenant le nouveau gouvernement dans les tâches qu'il lui reste à mener durant les dernières phases de la période transitoire. Il leur incombera de mettre en place les institutions prévues par la nouvelle constitution et d'organiser des élections crédibles, tout en gardant vivant l'esprit de consensus qui a fait le succès du processus constituant.

Après avoir observé les élections de l'ANC d'octobre 2011, le Centre Carter suit le processus d'élaboration de la Constitution et les développements liés à la mise en place des cadres institutionnel et juridique pour les futures élections. Le Centre Carter évalue ces processus par rapport aux lois nationales et aux obligations qui incombent à la Tunisie en vertu des traités internationaux auxquels le pays a adhéré.

####

« Faire progresser la Paix. Combattre les Maladies. Construire l'Espoir ».

Organisation non gouvernementale à but non lucratif, le Centre Carter a aidé à améliorer les conditions de vie des populations dans plus de 70 pays, par la résolution de conflits, la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et des opportunités économiques, par la prévention de maladies, en améliorant les soins de santé mentale. Le Centre Carter a été fondé en 1982 par l'ancien Président des États-Unis Jimmy Carter et son épouse Rosalynn en partenariat avec l'Université Emory, dans l'objectif de faire progresser la paix et la santé à travers le monde.

Suivez l'actualité et les activités du Centre Carter en Tunisie sur notre page Facebook :
www.facebook.com/TCCTunisia

Visitez notre site web : CarterCenter.org / Suivez-nous sur Twitter : [@CarterCenter](https://twitter.com/CarterCenter) et Facebook : [Facebook.com/CarterCenter](https://www.facebook.com/CarterCenter) / Soutenez notre cause : Causes.com/CarterCenter / Regardez-nous sur Youtube : [YouTube.com/CarterCenter](https://www.youtube.com/CarterCenter) / Ajoutez-nous sur Google+ : <http://google.com/+cartercenter>